

Semaine nationale des proches aidants
« Travailler et prendre soin d'un proche »

Québec, le 6 novembre 2017 - C'est sous le thème *« Travailler et prendre soin d'un proche »* que le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ) souligne la Semaine nationale des proches aidants, qui se déroule depuis le 5 novembre.

Par ce thème, le RANQ veut sensibiliser la population aux défis, voire aux exploits accompli par les salariés proches aidants pour concilier leur travail, leur vie personnelle et le soutien prodigué à un proche. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), une personne sur quatre au Québec est proche aidante (1,675 700 personnes) et 57% d'entre elles occupent un emploi. C'est donc près de 750 000 travailleuses et travailleurs qui doivent chaque semaine concilier les responsabilités associées à leur travail, leur famille et les soins qu'ils fournissent à un proche. Cet engagement peut être très demandant. En effet, selon l'ISQ 35 % des proches aidants en emploi au Québec ont affirmé offrir plus de 5 heures de soutien par semaine à un proche et 10 % en fournissent plus de 20 heures. Dans cette optique, le Regroupement des aidants naturels du Québec demande au gouvernement du Québec de modifier la loi sur les normes du travail afin d'inclure des mesures spécifiques pour les personnes proches aidantes. Le RANQ souhaite une réelle reconnaissance des proches aidants lorsqu'il est question de conciliation travail et famille. *« Inclure les proches aidants dans la loi sur les normes du travail ainsi que dans les politiques et mesures reliées à la conciliation travail-famille ne coûte presque rien alors que les pertes de revenus assumées par les proches aidants en emploi et les entreprises qui les embauchent sont énormes. »* précise Madame Johanne Audet, présidente du RANQ.

Pour favoriser la conciliation travail-famille, la loi sur les normes du travail prévoit des *congés pour raisons familiales ou parentales*. Toutefois, les personnes proches aidantes ne s'y sentent pas incluses, car leur réalité n'y est pas nommée. Il en est de même pour les organisations communautaires ou les services publics qui les appuient. Ils connaissent mal la portée de ces congés, car la notion de « proche aidant » n'y est pas spécifiée. Continuer à ignorer les responsabilités de soutien à un proche, exercées par une proportion de plus en plus importante de la main-d'œuvre, coûte cher. Avec le vieillissement de la population, le marché du travail doit s'adapter aux réalités des personnes proches aidantes. Madame Audet ajoute : *« Les travailleuses et travailleurs qui cumulent des activités de proches aidants n'ont pas à porter le fardeau de négocier à la pièce avec leur employeur des mesures d'aménagement de leur temps de travail. Même si la compassion et la bonne volonté de nombreux entrepreneurs sont bien réelles, elles ne suffisent pas ».*

Prix reconnaissance

Le RANQ profite de la semaine nationale des proches aidants pour remettre le prix reconnaissance des proches aidants 2017 à Madame Éliette Lambert de l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan. Par ce geste, le RANQ veut insister sur la contribution remarquable des proches aidants à la société québécoise et les différents visages de leurs réalités. Pour la présidente du RANQ : *« La réalité des proches aidants illustrée par madame Lambert permet aujourd'hui de mettre en lumière un travail accompli dans l'ombre par de nombreux proches aidants un peu partout au Québec. »*



Le RANQ

Créé en 2000, le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ) est un organisme communautaire à but non lucratif qui a été mis sur pied afin de donner une voix aux organismes communautaires qui appuient les proches aidants, quel que soit l'âge ou la nature de l'incapacité des personnes qu'elles soutiennent, pour ainsi améliorer la qualité de vie des personnes proches aidantes au Québec. Le RANQ rassemble près de 75 organismes membres, locales ou régionales, réparties dans les 16 régions du Québec.

Les objectifs du RANQ sont de :

- Sensibiliser la population et les pouvoirs publics aux réalités et aux besoins des personnes proches aidantes au Québec;
- Promouvoir les intérêts des personnes proches aidantes au Québec;
- Favoriser la communication entre les groupes membres et leur offrir du soutien.

Rappelons qu'il y a maintenant 10 ans que l'Assemblée nationale du Québec a reconnu officiellement l'apport des proches aidants en déclarant la première semaine de novembre comme étant la semaine nationale des proches aidants du Québec.

Pour plus d'informations :
Johanne Audet, présidente du RANQ
Téléphone : 1 866 523-4484 poste 4
Cellulaire : 418 858-4523